

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2024/2025

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL

I. INSCRIPTION AU CONCOURS

Le concours est ouvert aux :

- Poussins (deux dernières années).
- Jeunesses et Aînées (catégories 1, 2 et 3).
- Anciennes.

Niveau d'exigences

- 5ème étoile pour Benjamine, Minime et Cadette 1ère Année, 6ème étoile pour Cadette 2ème année, Junior et Senior en Catégorie 1.
- 5ème étoile pour toutes en Catégorie 2 ou Catégorie 3
- 4ème degré avec trois 5ème degré pour se présenter en cat.3 Poussins

ATTENTION

- ✓ **Une gymnaste inscrite aux Coupes Fédérales est engagée dans la cat.1 pour la saison gymnique.**
- ✓ **Voir les conditions d'engagement en catégorie 2 ou 3 dans le tableau page 2.**

Le nombre de gymnastes total que vous pouvez engager est défini par le nombre de juges que vous proposez, il doit correspondre aux critères exigés sur les feuilles d'engagement des juges. **Une gymnaste ou plusieurs pourront être refusées en cas de critères de juges non respectés.**

II. CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS

Rappel des catégories : Catégorie 1, Catégorie 2, Catégorie 3.

Programme Fédéral : Aînées-Jeunesses Programme libre et Championnat Individuel.

Catégorie Fédérale : Honneur et Avenir

Programme Fédéral : Championnats Fédéraux Individuels.

<u>Catégorie d'âge</u>		
Senior		2006 et avant
Junior		2007-2008
Cadette		2009-2010
Minime		2011-2012
Benjamine		2013-2014
Poussine		2015-2016

Les Anciennes

Voir Programme Fédéral.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2024/2025

III. RÈGLEMENT TECHNIQUE

Programme Fédéral : Aînées-Jeunesses Programme libre et Championnat Individuel.
Code FIG 2025-2028.

- Prévoir un ENCADREMENT licencié et en tenue réglementaire pour le passage sur les agrès.
- Aucun engagement arrivé hors délai ne pourra être accepté.
- Aucune gymnaste ne pourra être rajoutée après les engagements.
- Aucun changement de catégorie ne sera accepté après les engagements.
- En cas de désistement ou de non-participation, avertir le secrétariat de la commission technique régionale : fscf.dauphinesavoievivaraiss@orange.fr

Attention :

- Prévoir obligatoirement UNE CLÉ USB A par gymnaste POUR la musique du mouvement AU SOL.
- Pour faciliter l'organisation de la compétition il est recommandé d'envoyer les musiques nommées de la façon suivante : **NOM-PRÉNOM-ASSOCIATION-CATÉGORIE** par courriel à l'adresse suivante : musiqueregindiv@gmail.com

Une pénalité de 1 point sera appliquée par le jury D (Code FIG 2025-2028 absence de musique).

IV. CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Catégorie	Catégorie d'âges	Compétitions qualificatives	Points
Honneur	Senior, Junior, Cadette.	Championnat National 2024	46 pts
Avenir	Cadette, Minime, Benjamine.	Finales des Coupes 2024-2025	44 pts
Catégorie 1	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	Niveau 5 ^{ème} ou 6 ^{ème} étoile Championnat National 2024 Qualification aux ½ Finales Coupes ou Trophée National 2023 ou 2025	
Catégorie 2	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	Niveau 5 ^{ème} étoile Non-participation aux Coupes 2025 Non qualification Trophée National 2024 ou 2025.	
Catégorie 3	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	Niveau 5 ^{ème} étoile Non-participation aux Coupes 2024 ou 2025	
	Poussins	Deux dernières années poussins. Au moins trois 5 ^{ème} degrés poussin	

NIVEAU 5^{ème} ou 6^{ème} étoile

Veut dire que vous devez attester que la gymnaste a présenté la 5^{ème} ou 6^{ème} étoile selon les cas.

D'autre part pour rester sur une compétition d'une journée, la Commission Technique Régionale se réserve le droit de limiter en fonction des points obtenus, le nombre des inscrites aux étoiles non validées.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2024/2025

V. NORMES DES AGRÈS

- Voir Programme Fédéral : Aînées – Jeunes Programme libre.
- Les Poussins suivent les normes des agrès des Benjamines 3

VI. HORAIRES

Il sera établi quatre ou cinq horaires de passage en fonction des engagements.

Faites vos engagements avec sérieux pour éviter les désistements trop nombreux ET LES DÉCOURAGEMENTS de vos gymnastes

VII. CONTRÔLE DES POINTS

Venir contrôler les points au secrétariat dès la fin du concours, en cas d'erreur aucune rectification du palmarès ne sera prise en compte si le contrôle n'a pas été effectué.

VIII. RÉCOMPENSES

Seules les gymnastes présentes en tenue sur le praticable seront récompensées.

Les trois premières de chaque catégorie recevront un trophée.

IX. JUGES

- Portez la tenue officielle.
- Les juges présents sur le plateau doivent être recyclés.
- La ou les personnes de l'association membres du Comité technique de la compétition peuvent être comptées dans le total des juges demandés (bien spécifier "Comité Technique" dans le formulaire d'engagement).
- Nombre de juges nécessaires :
2 jurys à 4 juges par agrès soit 32 juges.
➤ 1 juge pour 5 gymnastes

Attention, tout changement de juges (non à l'identique) après les engagements ou absence de juge lors de la compétition se verra pénaliser financièrement de 50€.

Si vous manquez de juges qualifiés, n'hésitez pas à solliciter une autre association sinon vos gymnastes seront refusées en compétition.

X. REPAS DES JUGES ET COMITÉ TECHNIQUE

Suite aux absences de plus en plus nombreuses lors des repas des juges et du gaspillage qui en découle, veuillez remplir le questionnaire en fin du **Dossier B** précisant la présence de vos juges concernés aux repas du samedi.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2024/2025

XI. ENGAGEMENTS

Le **Dossier "B-Engagement Régional Individuel-2025"** qui concerne l'engagement des Gymnastes et des Juges est à remplir et à renvoyer par courriel au secrétariat de la commission technique Départementale fscf.dauphinesavoievivaraiss@orange.fr

Au plus tard le 17 Mars 2025

L'engagement définitif sera pris en compte à réception du règlement.

Règlement par chèque ou virement à l'ordre de "Territoire Dauphiné Savoie Vivarais".